Ouest-France Bretagne Vendredi 5 décembre 2014

Le .bzh diffuse la Bretagne dans le monde entier

Le .bzh, extension bretonne des sites internet, est ouvert aux particuliers depuis hier. Elle permet aux Bretons et amoureux de la Bretagne d'affirmer sur internet leur attachement à la région.

C'est quoi le .bzh ?

Cette extension permet à un site internet et à une adresse mail de terminer autrement que par .fr ou .com.

À quoi ça sert d'avoir un .bzh ? « Le .bzh synthétise des choses auxquelles nous croyons très profondément : les racines et l'ouverture », détaille Jean-Michel Le Boulanger, vice-président du conseil régional de Bretagne chargé de la culture. « L'identité n'est pas un repli, mais une ouverture. Je pense que la fierté des Bretons de leur territoire représente les chances et leviers de demain. »

Pour David Lesvenan, président de l'association du. bzh, une adresse mail avec cette touche bretonne permet « d'envoyer un petit air de Bretagne à vos correspondants. C'est comme coller un autocollant à l'arrière de sa voiture ».

Qui peut avoir une adresse .bzh ? Tout le monde : particuliers (depuis

hier), entreprises, collectivités et associations. Il n'est pas nécessaire de vivre ou travailler en Bretagne pour en bénéficier.

Ainsi, des Bretons vivant au Vietnam ont enregistré un site à leur nom. Les salines de Guérande et le cercle celtique de Clermont-Ferrand ont aussi demandé un .bzh. Enfin, un



Mathieu Crédou, David Lesvenan et Jean-Michel Le Boulanger, présentent le .bzh.

.bzh a été réservé par le réseau social américain Twitter.

Depuis le 4 septembre, environ 1 000 entreprises, collectivités et associations en ont fait la demande. Quinze minutes après l'ouverture aux particuliers, hier à midi, 1 000 noms de domaine supplémentaires étaient comptabilisés. À la fin de la journée, on en comptabilisait 2 500.

Comment faire pour avoir un mail prenom@nom.bzh ou un site en .bzh ? Combien ça coûte ?

Il faut se rendre sur le site internet, www.pik.bzh. Les étapes sont détaillées. L'association .bzh est l'intermédiaire entre l'acheteur et la société qui vend ces noms de domaine. Elle facture 35 € par an, « pour assurer notre rentabilité économique », explique David Lesvenan. Il faut ensuite ajouter les frais de la société vendeuse. « Au total, le premier prix tourne autour de 50 € », précise Mathieu Crédou, directeur marketing de l'Afnic, en charge de la gestions des extensions françaises. Le prix pour avoir son Gwenn ha Du numérique.

Chrystel CHATOUX.

Un conseil de la culture en Bretagne

C'est ce que va annoncer, ce vendredi, la ministre de la Culture, Fleur Pellerin. Elle rendra aussi hommage aux Transmusicales.

Trois questions à...



Fleur Pellerin, ministre de la Culture.

Vous venez en Bretagne ce vendredi pour aider les librairies ? Quel dispositif allez-vous annoncer?

Nous annoncerons la mise en place début 2015 d'un conseil des collectivités pour la culture en Bretagne, le « 3 CB ». C'est une première. Nous nous sommes accordés sur des objectifs dans les domaines du livre, du cinéma et du patrimoine immatériel, comme les langues par exemple. Il faut simplifier les démarches de tous les acteurs culturels. Pour le soutien aux librairies, par exemple, c'est une déclinaison du plan gouvernemental en faveur du libraire indépendant.

Vous inaugurez aussi la médiathèque du Rheu, près de Rennes.

Quel est le rôle des bibliothèques municipales aujourd'hui?

J'inaugure aujourd'hui la médiathèque du Rheu, qui est un magnifique exemple de ce que nous savons faire de mieux pour soutenir l'accès au savoir et à la lecture. À l'heure de la réflexion sur l'organisation de nos services publics, il faut faire entendre la voix des bibliothèques et rappeler leur importance inestimable. L'évolution des pratiques culturelles des Français suscite aussi de nouvelles attentes : horaires d'ouverture, accès à des collections multimédias, besoin de nouvelles médiations, développement de services numériques...

Vous vous déplacez aux Transmusicales, un festival que vous connaissez?

La première fois que je suis venue aux Trans, c'était en 1998 alors que je faisais un long stage à Rennes. Depuis sa toute première édition, la programmation de Jean-Louis Brossard constitue un véritable patrimoine. Je suis fière de dire que les Transmusicales sont un des plus beaux exemples de la vitalité de nos festivals.

> Recueilli par Vincent JARNIGON

Un fonds privé pour aider la recherche

Financé par des chefs d'entreprises, le fonds Bretagne Atlantique Ambition encourager le mécénat au service des chercheurs.

Deux patrons bretons, et non des moindres, ont lancé hier, à Rennes, le fonds Bretagne Atlantique Ambition. Roland Beaumanoir, le PDG du groupe éponyme, est connu pour ses marques de prêt-à-porter Cache-Cache, Morgan, Bonobo, Bréal... Christian Roulleau a bâti son empire, d'abord dans la propreté puis dans les services, avec Samsic. Ils sont à l'origine de ce fonds destiné à aider des projets, tout particulièrement dans le domaine médical.

« Il faut savoir aussi donner »

Un mécénat très concret, qui vient de s'engager à verser 500 000 € pendant cing ans à l'Institut des neurosciences des cliniques de Rennes (INCR), présidé par le Pr Gilles Edan. De quoi financer cinq postes de ieunes chercheurs, pour faire avancer la lutte contre la sclérose en plaques ou la maladie de Parkinson. Et ce n'est qu'un début. Bretagne Atlantique Ambition espère élargir le cercle et fédérer d'autres chefs d'en-

« Ce n'est pour faire de la publicité à nos entreprises, mais pour en-



Roland Beaumanoir, Christian Roulleau et le professeur Edan.

courager l'excellence médicale en Bretagne », tient à préciser Roland Beaumanoir. Christian Roulleau approuve : « L'entrepreneur n'est pas seulement celui qui reçoit, il sait aussi donner. »

La culture du mécénat est très répandue dans les pays anglo-saxons, moins chez nous. « Ça ne veut pas dire que l'État se désinvestit, souligne le Pr Gilles Edan. Elle permet de responsabiliser la société civile, de lui donner de nobles ambitions. » Au final, la recherche profite au monde économique, car elle favorise l'innovation et donc la croissance de demain.

Olivier BERREZAI.

Affaire Defaix : le nouvel espoir des victimes

Plus de 3 000 victimes pour 34 millions d'euros de perte. Après de multiples recours, les personnes lésées espèrent pouvoir retrouver leur argent. Afin d'y arriver, une association a été créée.

C'est peut-être un tournant dans l'affaire Defaix. Ce dossier parle par ses chiffres: 34 millions d'euros investis, de 2007 à 2010, par 3 000 épargnants dont 1 500 Finistériens dans 80 coopératives de croissance et de petites entreprises

L'offre a plusieurs caractéristiques : les épargnants aident des petites entreprises régionales en difficulté, ils bénéficient d'une réduction fiscale pour les coopératives de croissance et, surtout, les fonds sont garantis. C'est écrit dans les bulletins de souscription. « Votre capital est protégé par la qualité des méthodes de gestion et des garanties financières le tout sécurisé par une assurance. » Les épargnants sont rassurés en pleine crise financière. De plus, les placements sont rémunérés de 3 à

Tout s'écroule en novembre 2010. Jean-Jacques Defaix est mis en examen pour « escroquerie en bande organisée ». En effet, « des mouvements de fonds irréguliers avaient été constatés ». Il avait notamment investi six millions d'euros dans un espace touristique en Chine. Un temps placé en détention provisoire, il est maintenant sous contrôle judiciaire. En juin dernier, Jean-Jacques Defaix a été mis en faillite personnelle. Autre élément, sur les 80 coopératives, toutes ont été liquidées.

Nouvelle association, plainte au civil

Pour retrouver leur argent, les épargnants ont peut-être une nouvelle voie de recours. Au pénal, l'affaire a été confiée à la juridiction inter-régionale spécialisée, basée à Rennes. Le procès n'aura pas lieu avant le second semestre 2015.

Me Nicolas Lecoq-Vallon et Me Hélène Feron-Poloni, avocats parisiens spécialisés dans la défense des épargnants et des investisseurs depuis vingt ans pensent avoir trouvé une faille. Ainsi, ils envisagent un

nouveau recours au civil. Sur quelles motivations? Ils les gardent pour eux

Deux recours au civil sont toujours en cours. Un contre la responsabilité civile des professionnels conseillers en investissement financier et l'autre contre l'assurance des coopératives de croissance Covea Risks.

« II y a une solution »

Pour ce nouveau chapitre, une association a même été créée. Les statuts sont rédigés et sont en cours de déposition. Les épargnants ont le sentiment de tenir le bon bout et ont l'espoir d'une issue prochaine. « II nous reste qu'une option, celle-ci. On semble tenir la bonne. Je n'ai jamais perdu espoir. Il y a une solution », relate Morgane Philipot, présidente de l'association des victimes des coopératives de croissance et de petites entreprises. « Il faut que les victimes se manifestent et se fassent connaître. »

Pour rassembler un maximum de victimes, un système de permanences physiques et téléphoniques est mis en place par l'association. Le grand rendez-vous est programmé au 16 janvier. L'association a invité les avocats parisiens. Ceux-ci dévoileront leur angle d'attaque. L'objectif est : un dépôt de plainte rapide, à Brest. « Le sentiment d'injustice est permanent. J'essaie de trouver une solution pour l'ensemble des victimes. Je ne lâcherai jamais. Je suis déterminée », interpelle Morgane

Rosemary BERTHOLOM.

Permanence téléphonique au 06 42 17 81 33. Permanences physiques à Quimper, les samedis 6 et 13 décembre et une autre le 10 janvier, de 9 h à 16 h, à la salle des grands projets, à proximité du Théâtre de Cornouaille.

La Bretagne en bref

Une blanchisserie détruite par le feu à Ploemeur

Le feu, parti de voitures stationnées derrière le bâtiment, s'est propagé à la blanchisserie industrielle Servi-Linge, hier, vers 7 h, à Ploemeur (Morbihan). Le bâtiment, en tôle, s'est embrasé très vite. Il est entièrement détruit. Neuf salariés sont au chômage technique. La blanchisserie travaillait avec 150 à 200 clients des trois départements de la pointe bretonne, des pressings, des hôtels,

des campings... Au début de l'incendie, des produits chimiques se sont déversés dans le Ter, un ruisseau qui se jette dans l'étang du même nom, ce qui a occasionné une mousse blanche et la mort de centaines de poissons. Les pompiers ont contenu la pollution en installant des barrages flottants sur la rivière et à l'entrée de

Coups de couteau pour une place de stationnement

Entre ces deux familles de Plouguerneau, au nord de Brest, les tensions ne sont pas nouvelles. Mardi, la situation a dégénéré à cause d'une histoire de stationnement. Ce soir-là, un homme de 70 ans vient rendre visite à sa fille, en centre-bourg. Il gare son véhicule devant le domicile du voisin, ce qui n'est pas du goût de ce dernier, âgé de 51 ans. Une altercation éclate entre les deux hommes. Le septuagénaire assène plusieurs coups de couteau au ventre du voisin. Vers 22 h, 30, l'homme est pris en charge par les pompiers, qui l'amènent aux urgences de Brest. Ses jours ne sont pas en danger, aucun organe vital n'ayant été atteint.

Sur 100 000 personnes, on compte 28,9 Sur 100 000 personnes, on compte 28,9 suicides en Bretagne, de 2009 à 2011. C'est la région française où ce taux est le

plus élevé, devant la Basse-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais. La moyenne nationale est de 18,1. C'est ce qui ressort d'un rapport, remis le 2 décembre à Marisol Touraine, la ministre de la Santé.

Publié en Bretagne

Bretons et l'hommage à Maria. Le mensuel rend un bel hommage à Maria Lambour, la bigoudène la plus célèbre qui portait toujours la coiffe. Maria s'en est allée en octobre. En plus d'articles et de photos, Bretons offre aussi un poster géant de Maria. Jean-Louis Brossard, père-fondateur du festival des Trans Musicales, Paul Molac, député (apparenté Union démocratique bretonne) du Morbihan comptent parmi les autres invités de ce numéro de décembre qui propose aussi un détour par Saint-Malo (numéro 104, 5,90 €).

Le Chasse-Marée. La revue des amoureux et des passionnés du patrimoine maritime propose forcément un dossier sur l'Hermione, la réplique de la frégate avec laquelle La Fayette avait rejoint l'Amérique pour prendre part à la guerre d'indépendance. À lire aussi dans ce numéro l'histoire des bateaux feux ainsi qu'un reportage sur les bateaux « lunes » que l'on trouve au Bangladesh (10 €).

Le Peuple breton et les îles. Le mensuel de l'UDB, l'Union démocratique bretonne, revient sur la révolte des îliens morbihannais, vent debout contre les nouveaux tarifs des traversées vers le continent. Et quant à l'analyse de la réforme territoriale, le titre en forme de commentaire du Peuple breton est sans surprise: « Le coup de massue jacobin » (4 €).



(1)Exemple pour Nouvelle Renault Twingo Life SCe 70. En location longue durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 50 000 km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par DIAC SA au capital de 61 000 000 € − 14 avenue du Pavé-Neuf 93160 Noisy-le-Grand − SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. (1)(2) Offres réservées aux particuliers valables jusqu'au 31/12/2014 dans le réseau Papeult exprésionet ations mixtes min/max (I/100km) : 4,2/4,5. Emissions CO₂ min/max (g/km) : 95/105. Consommations et émissions



DANS LE RÉSEAU RENAULT OUEST